



Conseil économique et social

Distr. générale
3 janvier 2015

Original : français

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Association africaine de l'eau, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

La gestion de l'eau et l'assainissement vecteur incontournable pour un monde plus juste et équitable entre la femme et l'homme

2015 est le délai que la communauté internationale s'était donné pour atteindre les objectifs du millénaire fixés en 2000, à New York. Ces objectifs recouvraient de grands enjeux humanitaires que sont la réduction de l'extrême pauvreté et de la mortalité infantile, la lutte contre plusieurs épidémies dont le sida, l'accès à l'éducation, l'égalité des sexes, et l'application du développement durable. Et l'un des sous-points visait à réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base. Cet objectif a été atteint dans la plupart des pays qui composent notre communauté, et malheureusement, une fois encore, l'Afrique n'a pas suivi le mouvement. Une fois encore, le continent n'a pas été en mesure de tenir ses engagements internationaux, et l'eau reste, pour de nombreuses populations, une denrée rare que l'on acquière au prix de sacrifices extrêmes. Au moment où l'Organisation des Nations Unies travaille, avec les gouvernements, la société civile et les différents partenaires, pour exploiter la dynamique dégagée par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et envisager des programmes ambitieux pour l'après-2015, la majorité des pays du Sud restent confrontés à d'énormes difficultés, et ont encore de nombreux déficits à combler.

Bien évidemment, dans ce contexte de grande précarité, ce sont les femmes qui supportent le fardeau des retards accusés, et dans le cadre précis de notre secteur d'activité, on sait très bien que quand l'eau manque à la maison, ce sont les femmes qui ont la charge de ramener l'eau. Une tâche, bien souvent, harassante qui les oblige parfois à parcourir de très longues distances et à transporter des charges d'eau parfois très lourde. Et cette situation ne va pas sans affecter leur intégrité physique et psychologique.

En 1995, lorsque, réunie à Beijing, la Commission de la condition de la femme avait présenté son plan d'action pour les années à venir, nous étions tous plein d'espoir, puisque ces actions devaient permettre de renforcer le pouvoir des femmes aux niveaux social, économique et politique, d'améliorer leur santé, de faciliter leur accès à l'éducation et de protéger leurs droits de reproduction. Et le constat que nous faisons, aujourd'hui, est triste pour un très grand nombre de femmes dans les pays en voie de développement. En effet, de quelles prérogatives la femme peut-elle jouir dans sa société si elle n'est vu que pour son rôle de pourvoyeuse d'eau à la famille? Quelle éducation veut-on pour la jeune fille quand elle est la première à se lever le matin, et la dernière à se coucher, à cause de la corvée d'eau, et cela, au détriment de ses études? De quelle santé parle-t-on quand la femme doit supporter quotidiennement des charges aussi importantes et parcourir des kilomètres à pied, à la recherche de l'eau? Sans compter les risques liés à la qualité de l'eau qui est souvent recueilli dans des conditions désastreuses, et qui mettent en péril la santé et la vie même de tous les membres de la famille. Voici l'injustice que doivent subir, encore aujourd'hui, nombreuses femmes qui n'ont, de ce fait, pas droit aux mêmes privilèges que les hommes, et dont l'avenir est obstrué du fait de sa condition de femme.

Les gouvernements, aidés par les partenaires au développement, se donnent le devoir d'intervenir partout, sur leurs territoires, afin de soulager les populations et d'accélérer les mécanismes permettant l'accès à l'eau potable à tous. Mais l'autre solution serait de rendre les sociétés d'eau plus performantes afin d'accroître leurs capacités à fournir de l'eau de qualité aux ménages, non seulement, dans les campagnes, mais aussi et surtout dans les villes où une frange importante de la population vit encore dans le dénuement total. Et c'est la mission que s'est assignée notre organisation qui existe depuis 1980, et qui regroupe en son sein une centaine de sociétés d'eau et d'assainissement. Depuis quelques années, nous développons des programmes de partenariats entre sociétés d'eau car nous avons compris que le meilleur moyen, pour une société, d'accroître ses capacités de fonctionnement, c'est d'aller au contact d'autres sociétés plus performantes. Très concrètement, je pourrais vous parler d'un cas de partenariat que nous mettons en œuvre en ce moment, à Bamako, au Mali. Bamako est une ville de près de 2 millions d'habitants, qui souffre d'un manque très important d'eau potable. Il est fréquent, là-bas, de voir des femmes avec leurs bassines sur la tête, se promener de quartiers en quartier, cherchant un point d'eau potable afin de pouvoir s'approvisionner. L'une des raisons de cette situation, c'est que l'unique société d'eau du pays est confrontée, depuis toujours, à des pertes très importantes que nous appelons dans notre jargon l'eau non facturée, qui plombe ses performances opérationnelles. Si bien qu'entre 2011 et 2012, le rendement global du réseau de la Société malienne de gestion d'eau potable a enregistré une dégradation sensible, avec une chute de production de 3,3 %. Les pertes globales, dans le rapport production-ventes, en 2012, s'élevaient à 27,5 millions. Vous comprenez que ce déficit a un impact sur les ménages qui comptent, comme toujours, sur les femmes pour la corvée d'eau.

C'est pourquoi l'Association africaine de l'eau, à travers son programme Water Operators Partnership Africa, a facilité un partenariat entre la SOMAGEP, la Société malienne de gestion de l'eau potable et l'ONEE, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable du Maroc, pour améliorer les performances de la Société malienne de gestion de l'eau potable par la réduction des pertes liées à l'eau non facturée dans la capitale Bamako. Aujourd'hui, les résultats de ce partenariat sont perceptibles sous deux aspects : Tout d'abord, la Société malienne de gestion de l'eau potable a créé un département Métrologie et un service pour l'amélioration du rendement; ensuite, au plan opérationnel, la société a pu former des agents pour la détection et la recherche de fuite. Nous pourrions, dans quelques semaines, évaluer l'impact de ce partenariat sur les performances de la Société malienne de gestion de l'eau potable, et nous pourrions juger également comment la vie des ménages s'en trouve améliorée et en particulier celle des femmes.

Toutes ces initiatives, si elle sont encouragées et appuyées, devraient permettre à notre continent de combler son grand retard en ce qui concerne l'accès des populations à l'eau potable et à des services d'assainissement de qualité. Et la femme en serait, sans doute, la plus grande bénéficiaire. Avoir de l'eau, en actionnant simplement le robinet de votre cuisine ou de votre salle de bain. Un geste qui paraît anodin pour beaucoup d'entre nous, mais imaginez ce que représenterait ce geste pour des millions de femmes vivant dans des quartiers précaires de nos grandes agglomérations. Imaginez ce que représenterait ce geste pour nos jeunes filles privées d'éducation scolaire, pour toutes ces femmes des campagnes qui aspirent elles aussi à un mieux-être! En outre, plusieurs de nos sociétés, depuis quelques années expérimentent, avec beaucoup de réussite, la féminisation de leurs

personnels. Elles sont ainsi devenues de très grandes pourvoyeuses d'emplois pour les populations féminines, contribuant ainsi à leur autonomisation au plan économique et social.

Investir dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement est donc une exigence si l'on veut bâtir des sociétés plus justes et plus équitables, où les hommes et les femmes, les garçons et les filles, pourraient aspirer légitimement à plus de confort et de bien-être. Nous faisons donc ce plaidoyer en direction des bailleurs de fonds, afin qu'ils prennent à bras le corps cette question et orientent leurs efforts vers le renforcement des capacités des sociétés d'eau.

L'Association africaine de l'eau reste disposée à servir d'interface dans le cadre de partenariats pour la création ou la redynamisation de programmes en faveur des sociétés d'eau et d'assainissement. Nous avons l'expérience, nous avons des sociétés membres dotées d'un savoir-faire qu'il serait possible de partager, et si nous bénéficions de l'accompagnement adéquat, il est certain que nous réussirons à soulager de nombreux ménages, à alléger les souffrances des femmes du fait de l'inaccessibilité à l'eau, et ainsi, nous contribuerons à créer les conditions d'un monde plus juste et équitable entre la femme et l'homme.
